



A l'écoute du brame du cerf

Le Parc national des Cévennes comporte de nombreux sites de brame du cerf. Septembre-octobre est la période privilégiée pour écouter et peut être observer cette impressionnante parade.

Des sorties sont proposées pour écouter le brame du cerf dans les forêts cévenoles et assister au spectacle fascinant de la nature.

- Dans le cadre du **Festival Nature**, Nicolas Bruce et Géraldine Costes, gardes moniteurs du Parc national des Cévennes proposent une animation : Le cerf sur l'Aigoual, samedi 1er octobre à 16h30 à Bassurels . Après une présentation de l'espèce et des conditions optimales d'observation et d'écoute, une sortie est organisée pour rechercher des indices de présence et écouter le brame.
L'animation est gratuite mais l'inscription est obligatoire auprès de l'Office de tourisme de la Maison de l'Aigoual au 04 67 82 64 67.
- Du 16 septembre au 15 octobre, l'**Office de tourisme Mont Aigoual-Causse-Cévennes** propose des sorties payantes à l'écoute du brame du cerf avec des accompagnateurs en montagne du territoire, tous les vendredis et les samedis en fin d'après-midi, au départ de la Maison de l'Aigoual, au col de la Serreyrède. La randonnée d'observation est précédée d'une présentation de l'espèce à la maison de l'Aigoual.
Renseignements et inscription : Office de tourisme Mont Aigoual-Causse-Cévennes 04 67 82 64 67
- Les 23, 24, 30 septembre et les 1er, 7, 8 et 14 octobre, **Sentiers vagabonds**, association d'activités de pleine nature, propose une randonnée payante marquée Esprit parc national autour du Bougès pour découvrir les traces et les indices laissés par le cerf et comprendre son mode de vie : pique-nique à la nuit tombée, puis affût pour entendre et peut-être voir le cerf en plein brame.
Renseignements et inscription : Sentier Vagabonds 04 66 60 24 16 ou 06 14 28 18 68

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

